

Formulaire de demande de droit de visite

en application de la Convention de la Haye du 25 octobre 1980
sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

À transmettre de préférence par adresse mail à : entraide-civile-internationale@justice.gouv.fr

ou par envoi postal à : Département de l'entraide, du droit international privé et européen

Direction des affaires civiles et du sceau

Ministère de la Justice

13, Place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

Autorité centrale requérante
(pays à l'origine de la demande) :

Autorité centrale requise
(pays auquel la demande est adressée) :

I. Identité de l'enfant ou des enfants concerné(s) par le droit de visite

Enfant 1

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Enfant 2

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	

Département de l'entraide, du droit international privé et européen | Direction des affaires civiles et du sceau

Ministère de la Justice

13, place Vendôme – 75042 Paris Cedex 01

Téléphone : 01 44 77 61 05

www.justice.gouv.fr

Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Enfant 3

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Si plus de trois enfants sont concernés par la demande, veuillez remplir l'annexe 1.

II. Identité des parents

Parent 1	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>
Nom(s) et Prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Profession :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Parent 2	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>
Nom(s) et Prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Profession :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

III. Décisions concernant l'enfant ou les enfants et procédures judiciaires en cours

Veillez indiquer ci-dessous les décisions ou procédures judiciaires en cours concernant le ou les enfant(s) (droit de garde, droit de visite...) mentionnant le pays, la juridiction saisie, la date de la décision ou, le cas échéant, de la prochaine audience :

-
-
-
-
-
-

IV. Procédure relative à l'organisation ou la protection du droit de visite

1. Personne qui demande le droit de visite (personne physique ou institution)

Qualité :	Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Autre personne ayant un droit de visite <input type="checkbox"/>
-----------	--

Si vous avez coché la case « Autre », veuillez préciser (identité, coordonnées, lien avec l'enfant, exercice d'un droit de visite...) en remplissant le champ ci-dessous :

--

2. Informations complémentaires sur le demandeur de droit de visite

Langues parlées :	
Nom du ou des avocat(e)s et coordonnées (téléphone et adresse mail) :	
En cas de procédure judiciaire à l'étranger, souhaitez-vous obtenir des informations relatives à une demande d'aide juridictionnelle ? <i>Votre demande sera soumise aux conditions d'attribution en vigueur dans l'Etat requis, conformément à l'article 25 de la Convention susvisée.</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Etes-vous opposé à une tentative de médiation ? <i>Voir la présentation de la médiation familiale internationale en dernière page.</i>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

3. Explication des difficultés à exercer le droit de visite

Précisez les difficultés rencontrées pour exercer le droit de visite (localisation du mineur, opposition d'un parent...) et les démarches réalisées jusqu'à présent :

--

V. Localisation du ou des enfant(s)

1. Personne ou institution auprès de laquelle l'enfant ou les enfants se trouve(nt)

Qualité :	Parent 1 <input type="checkbox"/> Parent 2 <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
-----------	--

Si vous avez coché la case « Autre », veuillez remplir le tableau ci-dessous :

Nom(s) et prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Lien avec l'enfant ou les enfants :	
Numéro de passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel :	

Adresse actuelle supposée ou connue du ou des enfant(s) :	
--	--

Toutes autres informations permettant la localisation du ou des enfant(s) lorsque celle-ci est inconnue :

--

2. Toutes autres informations que vous jugez utiles de nous communiquer

--

Procuration

Conformément à l'article 28 de la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfant, j'autorise l'Autorité Centrale requise et ses agents à agir en mon nom pour prendre toutes les dispositions raisonnablement nécessaires concernant la présente demande.

Fait à :

Le :

Signature :

La médiation familiale internationale

La médiation familiale propose une autre voie dans le règlement de conflits souvent difficiles comme les ruptures, séparations et divorces, ou encore les litiges relatifs aux enfants ou petits-enfants (désaccord sur le lieu de résidence de l'enfant, maintien ou reprise des contacts avec l'enfant, modalités de droit de visite...). Elle permet de restaurer la communication et d'aider les personnes d'une même famille à trouver conjointement des solutions, avec l'aide d'un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial.

La médiation familiale peut être mise en place à tout moment, avant et même pendant une procédure judiciaire dont elle ne suspend pas le cours. Elle s'effectue dans le respect des règles de neutralité, d'équité, d'impartialité et de confidentialité, et ne peut avoir lieu qu'avec le consentement des deux parties.

Les accords issus de la médiation peuvent être homologués par le juge, à l'initiative des parties.

Afin de favoriser le recours à la médiation dans le cadre des litiges transfrontières, le ministère de la Justice met à disposition une liste de médiateurs et d'associations pratiquant la médiation familiale internationale, en fonction de la langue étrangère pratiquée et des spécificités du litige.

Cette liste est accessible sur le site internet du ministère de la Justice :

[Enlèvements internationaux d'enfants et droits de visite transfrontières | Justice.fr](#)

Pièces à joindre à votre demande

Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer l'ensemble des pièces figurant ci-dessous. Les pièces jointes doivent être communiquées dans la mesure du possible **en format PDF et accompagnées de leur traduction** dans la langue de l'État requis (État auquel la demande est adressée).

<input type="checkbox"/>	Formulaires de droit de visite (en français et dans la langue de l'État requis) dûment complétés
<input type="checkbox"/>	La procuration, imprimée, datée et signée (en français et dans la langue de l'État requis)
<input type="checkbox"/>	Acte de naissance de l'enfant ou des enfants Pour certaines langues, un acte de naissance plurilingue est délivré gratuitement par la mairie du lieu de naissance
<input type="checkbox"/>	Pièces d'identité ou passeport des parents et de l'enfant ou des enfants
<input type="checkbox"/>	Toute(s) décision(s) judiciaire(s) intervenue(s), ou document concernant une procédure en cours, en France ou à l'étranger, sur la situation de l'enfant ou des enfants
<input type="checkbox"/>	La traduction des pièces dans la langue de l'État requis (traduction assermentée pour les décisions de justice)
<input type="checkbox"/>	Tout autre document utile à la compréhension de la situation

Annexe 1

Enfant 4

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Enfant 5

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	